

ATTESTATION INDEMNITÉS DE REPAS

à l'usage de l'assistant maternel

Date d'établissement du contrat initial :

Entre :

Mme / M.Assistant(e) Maternel(le) agréé(e)

Domicilié(e).....

Et :

Mme / M.

Domiciliés.....

Parents de l'enfant

Objet : Indemnités des repas fournis par les parents

Valeur du repas biberon au lait maternisé pour nourrisson fourni par les parents est de€

par jour de présence de l'enfant à partir du et jusqu'au

Valeur du repas, goûter compris fourni par les parents est de€

par jour de présence de l'enfant à partir du et jusqu'au

Fait en double exemplaire à, le

Signature des parents
précédée de la mention,
« Lu et approuvé »

Signature de l'assistant(e) maternel(le)
Précédée de la mention,
« Lu et approuvé »